



Titre : Recrutement de Moniteurs Agricoles pour l'Encadrement des Producteurs de Cacao dans la Province du Nord et Sud-Kivu (RDC)

Nombre : 10

Lieu d'affectation : Kalehe territoire (Sud-Kivu) : Bunyakiri, Maibano, Nyamirera, Kabenga et Musenge (Nord-Kivu), République Démocratique du Congo

1. Contexte et justification

Malgré ses 80 millions d'hectares de terres arables et d'une biodiversité exceptionnelle, la RDC reste dépendante des importations alimentaires. Ce problème est largement dû au manque d'accès aux intrants agricoles et à l'absence d'infrastructures routières. Néanmoins, les agriculteurs de Bunyakiri (Sud-Kivu) et d'Itebero-Musenge (Nord-Kivu) produisent du cacao et des cultures vivrières biologiques, malgré les défis liés à l'écoulement difficile de leurs productions, à la qualité des fèves de cacao, aux maladies, au manque d'encadrement, à la volatilité des prix, aux changements climatiques et à la pauvreté.

Dans le cadre du projet « Accès direct au marché régional, transformation locale du cacao biologique de spécialité des 132 ménages d'agriculteurs et riverains du Parc National de Kahuzi-Biéga », avec l'appui financier de la GIZ, le Consortium Coopérative Amkeni Mkulima, EKAGRI-INNOVATION Sarl, Action pour le Développement Intégral de la Femme et l'Enfant " ADIFE-RDC" et le Centre d'Encadrement et d'Apprentissage des Métiers, "CEAM" souhaite contribuer au relèvement socio-économique et environnemental des ménages agricoles voisins du Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB) en donnant accès aux infrastructures fiables pour la production optimale de fèves de cacao et en formant les agriculteurs aux pratiques agricoles durables tout en facilitant l'évacuation de leurs productions vers des marchés locaux, régionaux et internationaux plus rentables. Cette initiative vise ainsi à promouvoir des pratiques agricoles durables, respectueuses de l'environnement et économiquement viables pour les petits producteurs.

Afin d'assurer un encadrement de proximité efficace et adapté aux réalités locales, le programme prévoit le recrutement de Moniteurs Agricoles issus des communautés rurales. Ces agents seront formés et déployés pour accompagner les paysans dans l'adoption de techniques améliorées de culture du cacao, le renforcement des capacités organisationnelles des associations paysannes, et la facilitation de la mise en marché du cacao produit.

2. Objectif du recrutement

Recruter des moniteurs agricoles qualifiés, motivés et enracinés dans les communautés rurales de Bunyakiri, Maibano, Nyamirera, Kabenga au Sud-Kivu, et de Musenge, au Nord-Kivu afin de fournir un encadrement technique et organisationnel de proximité aux producteurs de cacao, en cohérence avec les standards de durabilité promus par la GIZ.

3. Description des tâches et responsabilités

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet et en collaboration avec le Chef de Projet, le Moniteur Agricole ou la Monitrice Agricole aura pour responsabilités :



- Former les producteurs aux bonnes pratiques agricoles du cacao (entretien des plantations, élagage, récolte, fermentation, séchage, etc.) ;
- Encadrer les producteurs via des visites régulières, des démonstrations de terrain et des formations pratiques ;
- Promouvoir des pratiques agro-écologiques adaptées au contexte local ;
- Contribuer à l'organisation des champs écoles paysans ;
- Appuyer la collecte de données agricoles et la mise en œuvre de systèmes de traçabilité ;
- Faciliter la structuration des associations paysannes et la commercialisation groupée du cacao ;
- Assurer un reporting régulier sur les activités et les progrès réalisés.

4. Profil du candidat recherché

Le candidat devra répondre aux critères suivants :

- Être de nationalité congolaise et originaire ou résident dans la région de Kalehe territoire, Bunyakiri, Maibano, Nyamirera, Kabenga et Musenge, territoire de Walikale ;
- Avoir un diplôme en agronomie, développement rural ou domaines similaires (au minimum niveau graduat) ;
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans dans l'encadrement agricole ou le développement rural ;
- Bonne connaissance des pratiques agricoles locales et des réalités socio-culturelles des communautés rurales du Nord et Sud Kivu ;
- Parler couramment le swahili, langues locales et le français ;
- Avoir une capacité à travailler en autonomie dans des milieux ruraux parfois isolés ;
- Être intègre, motivé(e) et disposé(e) à apprendre et à transmettre des compétences techniques aux producteurs.

5. Lieu d'affectation

Les moniteurs agricoles seront affectés à Kalehe territoire, Bunyakiri au Sud-Kivu et Musenge au Nord-Kivu, RDC. Les déplacements fréquents vers les villages de production sont requis.

6. Durée du contrat

Le contrat est prévu pour une durée initiale de 12 mois, renouvelable en fonction de la performance du Moniteur ou de la Monitrice. Une période d'essai de 3 mois est prévue au démarrage du contrat.

7. Modalités de recrutement

Le processus de sélection comprendra :

- Publication locale de l'offre (radio, communautaires, médias en ligne, affichage, structures partenaires) ;
- Dépôt du dossier de candidature : CV + lettre de motivation avec mention du territoire d'intervention souhaité (Kalehe territoire, Bunyakiri ou Musenge) ;
- Pré-sélection sur base des dossiers ;

- Test écrit sur les connaissances techniques de base ; et
- Entretien oral et mise en situation.

8. Dossier à fournir

- Lettre de motivation manuscrite signée ;
- Curriculum Vitae (maximum 2 pages) ;
- Copie du diplôme et attestations de formation ;
- Copie de la carte d'électeur ;
- Attestations de service rendu (si disponibles).

**N.B. : Tous ces documents sont à envoyer en document unique au Coordonnateur du
Projet à l'adresse amkeni.cooperative@gmail.com avec copie à oligug@gmail.com
Date de dépôt : du 22 juillet au 30 Juillet 2025 à 17h⁰⁰**

9. Égalité des chances

Les candidatures féminines sont vivement recommandées. Le processus de recrutement respecte les principes d'égalité et de non-discrimination. Aucune distinction ne sera faite sur base du sexe, de la religion, de l'appartenance ethnique ou de l'opinion politique.

N.B : La coopérative ne demande aucun frais pour le suivi de dossier pour le recrutement.

Pour la coordination du projet



Thierry Munga

Directeur gérant de la coopérative Amkeni Mkulima